

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU
CIMETIÈRE COMMUNAUTAIRE DE LA CIOTAT

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU
CIMETIÈRE COMMUNAUTAIRE DE LA CIOTAT

1.1. NOTE DE PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

PROJET D'AMENAGEMENT

Le présent projet porte sur l'aménagement du futur cimetière intercommunal situé sur la commune de La Ciotat. Il s'inscrira sur les parcelles BZ 275, 278, 581, 583 et 587 (propriété Métropole).

SITUATION

Cette opération sera réalisée dans le secteur Nord Est de la commune, dans le quartier de La Peyregoua sur la partie haute du vallon.

Le site est actuellement desservi par un chemin carrossable, depuis la D3 nommée avenue Guillaume Dulac puis avenue Joseph Roumanille qui relie Ceyreste à La Ciotat.

Lorsque le cimetière aura été réalisé, cet accès sera définitivement fermé et une nouvelle voie sera aménagée depuis la D40a nommée boulevard de Lavaux (cf. notice « voie d'accès » jointe au dossier).

ETAT INITIAL

Le terrain est vide de toute construction. C'est une ancienne propriété agricole, l'ensemble du site était cultivé de vignes, d'oliviers et autres arbres fruitiers, laissés à l'abandon depuis plusieurs décennies.

L'emprise du projet d'une superficie totale de 8 393 m² se situe à une altitude d'environ 46,70 mètres au Sud-Ouest à 49,70 au Nord-Est mètres NGF.

A proximité, à l'Est de l'opération se trouve la maison de la Musique sur un terrain appartenant à la Ville de La Ciotat, cette bâtisse n'est pas impactée par l'aménagement du futur cimetière.

AMENAGEMENT

L'entrée du cimetière s'inscrit entre deux bâtiments en RDC. Un bâtiment loge gardien à l'Est et un bâtiment accueillant les toilettes publiques et local technique à l'Ouest. Un portail d'une largeur de 6m prendra **place entre les 2 ouvrages. Ces deux édifices seront reliés par une pergola en bois. Ces constructions font l'objet d'une demande de permis de construire.**

A l'entrée du cimetière un parking sera réalisé permettant de stationner 10 véhicules dont 2 places PMR. Ce parking sera revêtu d'un enrobé de teinte ocre et sera éclairé.

Le passage sous l'ombrière constituée d'une charpente en bois avec une couverture ajourée type acier CORTEN, implanté dans l'axe central du cimetière et les végétaux mis en scène tout autour marque l'entrée et l'accès aux sépultures.

Des cheminements en stabilisé de couleur blanc cassé desservent les ilots à l'intérieur desquels prennent place les caveaux. Les cheminements internes aux ilots seront en stabilisé de couleur brune.

Ils desserviront des espaces dédiés aux caves urnes et au columbarium dans le secteur Nord-Est du cimetière en passant par l'espace des terres-communes.

Le cheminement culminant au Nord-Est permettra de valoriser le point de vue sur la pinède en terrasse soutenue par des murs en pierre sèche calcaire située en contrebas du terrain.

L'ensemble des circulations du cimetière sera accessible aux PMR avec des pentes longitudinales allant de 0,5% à 3% maximum.

Les accès aux bâtiments seront également PMR avec des seuils inférieurs à 2cm.

Au nord se trouve le jardin du souvenir avec une stèle de commémoration lieu de recueillement ou les arbres existants auront été préservés tout comme pour les secteurs cités précédemment.

Le cimetière disposera de plus de 450 caveaux (2, 4 et 6 places), d'une trentaine de caves urnes et de 80 cases de columbarium.

L'aménagement prévoit donc la conservation de certains arbres, arbustes existants comme les oliviers mais également la mise en place d'espaces végétalisés. Une demande d'autorisation de défrichage a été déposée pour une surface inférieure à 1 ha. Ces zones s'intégreront dans le projet sur le périmètre du cimetière le long des clôtures et murs d'entrée, mais également sur le secteur du parking. **Des arbres seront aussi plantés à l'intérieur de certains ilots afin de créer des zones ombragées et répartis au grès des cheminements dans le cimetière.**

Les végétaux seront des variétés endémiques ou adaptées à la région, résistants et ne demandant qu'un entretien limité. Un dispositif d'arrosage automatique s'inscrivant dans un cadre de développement durable sera mis en œuvre afin d'accompagner la reprise et le développement des végétaux les premières années. A l'issue de cette période, le dispositif pourra être déposé.

Le cimetière disposera d'un mur d'enceinte de 2 m de hauteur le long de la nouvelle voie d'accès et l'ensemble du cimetière sera fermé au moyen d'une clôture à panneaux rigides de 2 m de hauteur.

RESEAUX

Les traitements de surfaces du cimetière prévoient principalement des matériaux relativement infiltrant type stabilisé afin de faciliter la pénétration des eaux de pluie dans le sol.

Un réseau d'assainissement des eaux pluviales sera réalisé en conduites Ø 400 à Ø 600 et mis en œuvre avec une pente moyenne de 1% afin de collecter les eaux de ruissellement au moyen de regards à grille depuis le Sud vers le Nord où un bassin de rétention sera implanté en contre bas du site.

Ce bassin aura une capacité de 240 m³ avec un exutoire Ø100 et un débit de fuite de 20l/s (Fe 38,76m NGF) dans le ruisseau St Jean. Des enrochements viendront maintenir les berges. Ce bassin sera de faible profondeur (environ 1m) et enherbé afin de s'intégrer au mieux dans le paysage environnant.

Un réseau AEP sera réalisé pour l'alimentation des bâtiments, l'arrosage et le réseau fontaine.

Sur l'ensemble du cimetière il sera réparti 6 points d'eau équipés d'une robinetterie temporisée à disposition du public.

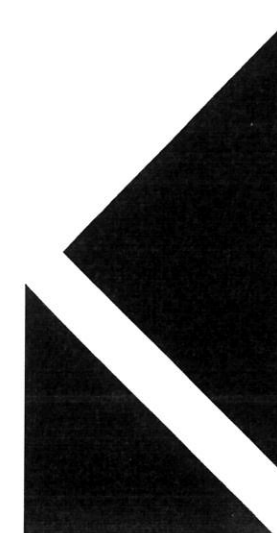
Un éclairage sera réalisé sur le parking avec 4 candélabres de 6 m et au niveau de l'ombrière il sera mis en place 4 bornes piétonnes. Une armoire de commande permettra la gestion de l'éclairage selon les préconisations de la ville.

En limite du cimetière au niveau des bâtiments seront réalisées les attentes des réseaux EU, AEP, BT, COM pour les raccordements du cimetière. Les travaux de raccordement des réseaux seront réalisés dans le cadre de l'aménagement de la voie de desserte du cimetière non compris dans le marché d'aménagement du cimetière.

CALENDRIER

Les travaux débuteront courant premier trimestre 2018 et seront réceptionnés durant le quatrième trimestre 2018.

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU SITE	4
SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS VERNACULAIRES DU SITE	5
PLAN DES RÉSEAUX EXISTANTS	6
PRÉSENTATION DU PROJET	7
AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET DE L'AIRE DE STATIONNEMENT	8
AMÉNAGEMENT DE LA LIMITE SUD	9
LE COLUMBARIUM PARMİ LES OLIVIERS ET LES RESTANQUES	10
LES CAVE-URNES AU SEIN DE LA PRAIRIE	11
LE JARDIN DU SOUVENIR	12
SIMULATION D'AMBIANCE	13



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS VERNACULAIRES DU SITE

Un dense rideau végétal, composé principalement de persistants (pins d'Alep, chênes verts...) sépare cette partie du site de la RD3.



Une ancienne bastide et ses aménagements périphériques en pierre apportent au site un caractère domanial.



La partie nord du site retenue, positionnée sur le coteau occidental du vallon, laisse apparaître des terrasses soutenues par des murs en pierre sèche calcaire en plus ou moins en bon état de conservation.



Le fond du vallon est composé de prairies en friches ponctuées de quelques vignes et oliviers.



Un mur en pierre est présent sur la parcelle voisine. Il isole celle-ci des vues directes depuis la voie, tout en étant en accord avec les nombreuses restanques existantes sur le site.



Une aire de battage témoigne des activités passées du lieu et contribue à la valeur patrimoniale du site.



Une pinède ombragée, relativement à l'écart des axes routiers tels que la RD3.



Relativement isolé des axes routiers et des activités humaines, cet espace permet d'avoir un lieu serein de contemplation du paysage.



La parcelle est plane et ouverte, les vignes encore présentes viennent donner une trame agricole structurante, axée sur des lignes régulières.



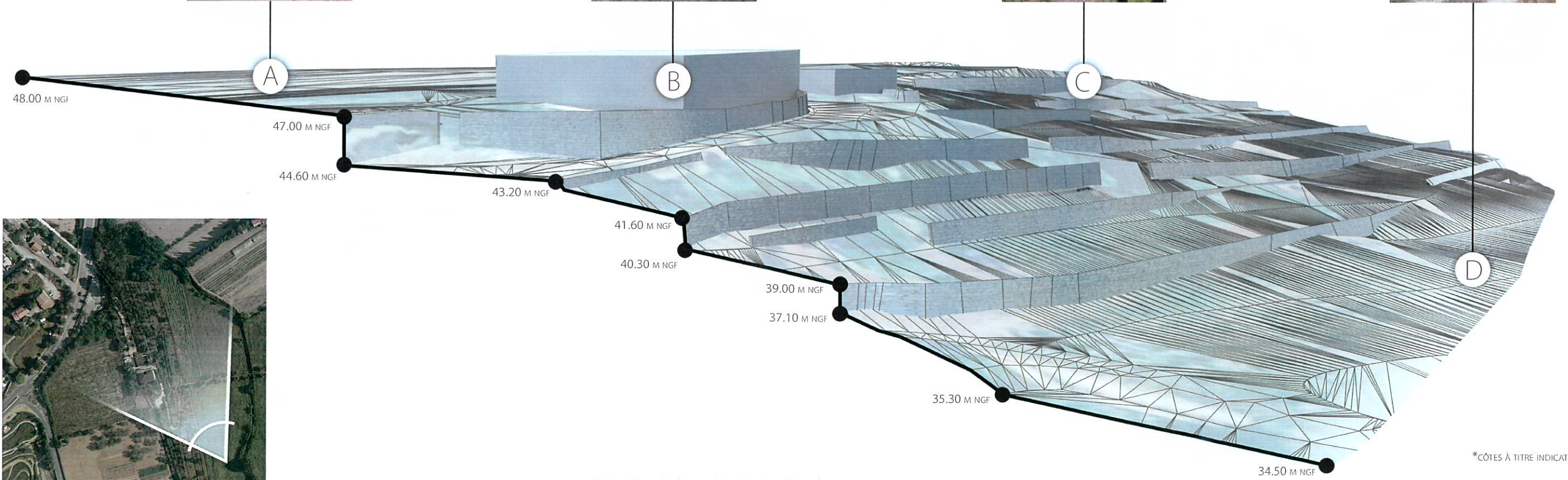
Un double alignement d'oliviers sépare la vigne de la bastide et se prolonge en direction de l'Avenue G. Dulac.



Des ouvertures visuelles vers le vallon et sa prairie (ainsi que sur le coteau boisé faisant face au site) permettent un dégagement visuel donnant une certaine respiration au lieu.



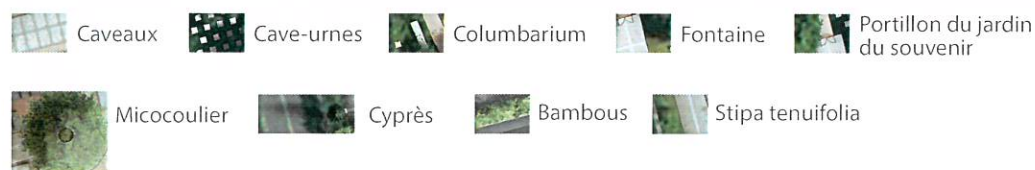
Un cheminement existant partant de la bastide, permet l'accès en fond de vallon et traverse le ruisseau Saint-Jean.



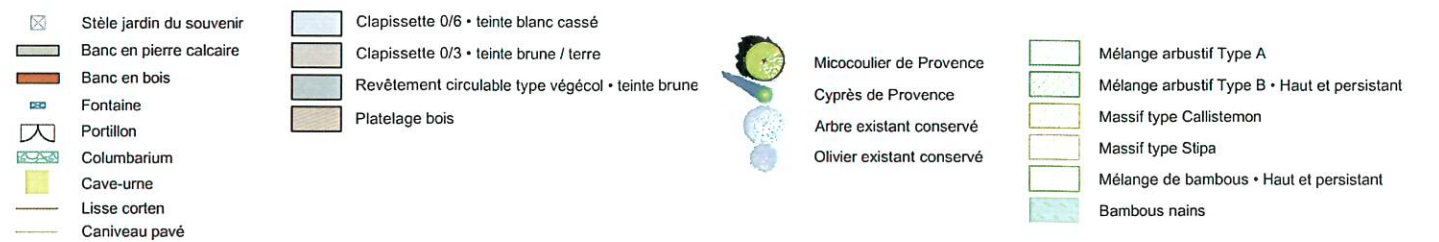
*CÔTES À TITRE INDICATIF

PRÉSENTATION DU PROJET

Plan d'ambiance



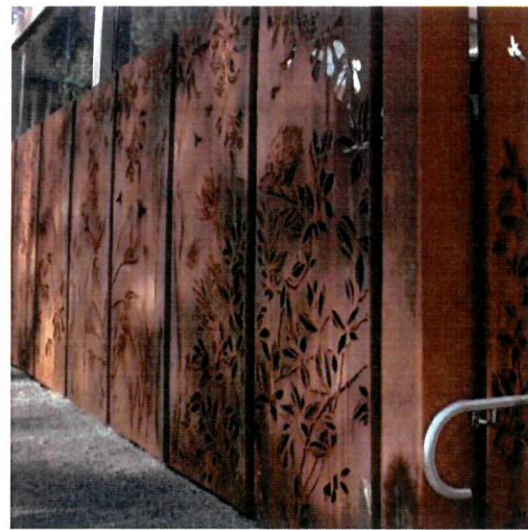
Plan filaire



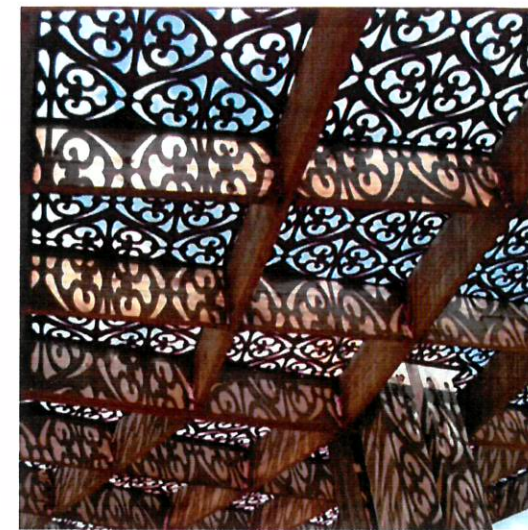
AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET DE L'AIRE DE STATIONNEMENT



CRÉATION D'UN ÉVÉNEMENT MARQUANT L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE
PERGOLA EN BOIS (FIXATION SUR BÂTI)



PORTAIL CORTEN SÉRIGRAPHIÉ



MUR D'ENCEINTE EN PIERRE CALCAIRE DE PART ET D'AUTRE DE L'AIRE DE DÉGAGEMENT
H: 2.00 M

BÂTIMENT (LOGE GARDIEN, SANITAIRES...)

PLANTATION D'UN ALIGNEMENT DE MICOCOULIER CRÉANT UN ESPACE TAMPON ENTRE L'ENTRÉE ET LE CŒUR DU CIMETIÈRE

ESPACE DE CÉRÉMONIE AVEC UNE PLACETTE EN PLATELAGE BOIS

A

0 ————— 2 M

PARKING

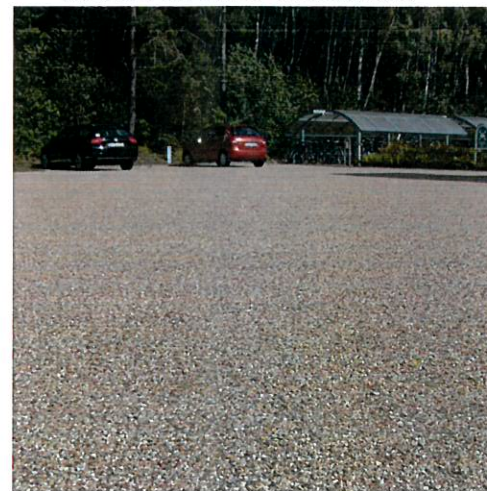
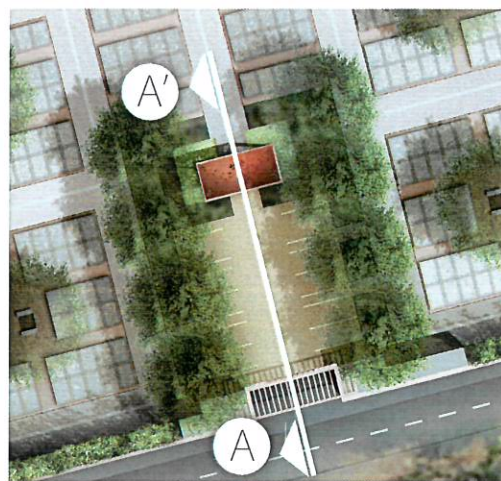
PLATELAGE BOIS CIRCULABLE

A'

REVESTIMENT TYPE VÉGÉCOL • TEINTE OCRE/BRUN

BAMBOUS NAINS (*PLEIOBLASTUS FORTUNEI*)

STABILISÉ RENFORCÉ DE TYPE CLAPISSETTE 0/6 STABILISÉ À LA CHAUX





Un espace ouvert, vestige d'une exploitation viticole



Une ancienne bastionne parcellaire murée, abritant des activités associatives de la ville



Un espace ombragé par des pins d'Alep, rythme par des restanques et des murs en pierre sèche



Un vallon agricole en friche, bordé par des cotreaux boisés et traversé par un cours d'eau



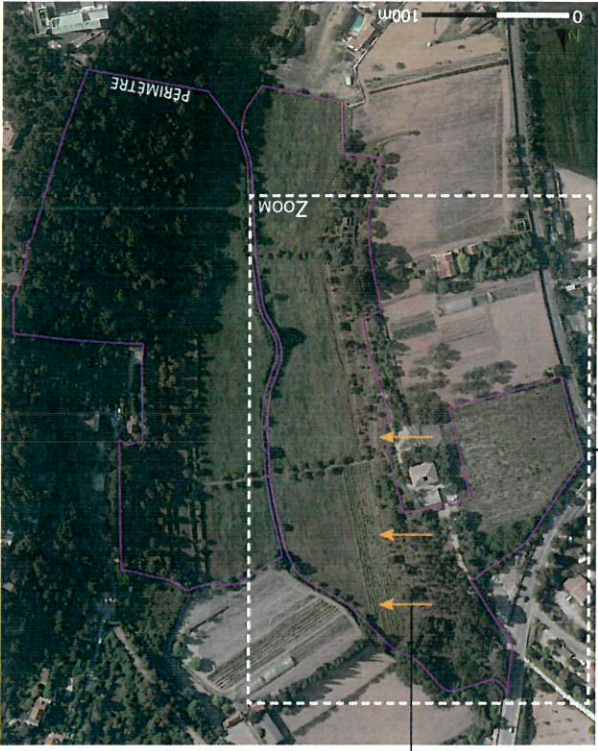
Une aire de stockage de matériaux à proximité immédiate de l'Avenue Guillaume Dulac



Localisation du périmètre



Vues sur le vallon & le cotreau boisé à l'Est



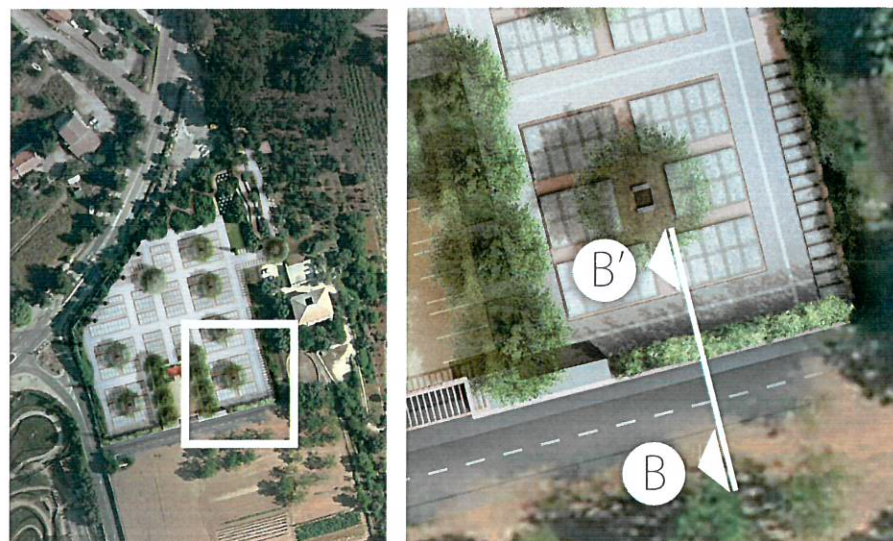
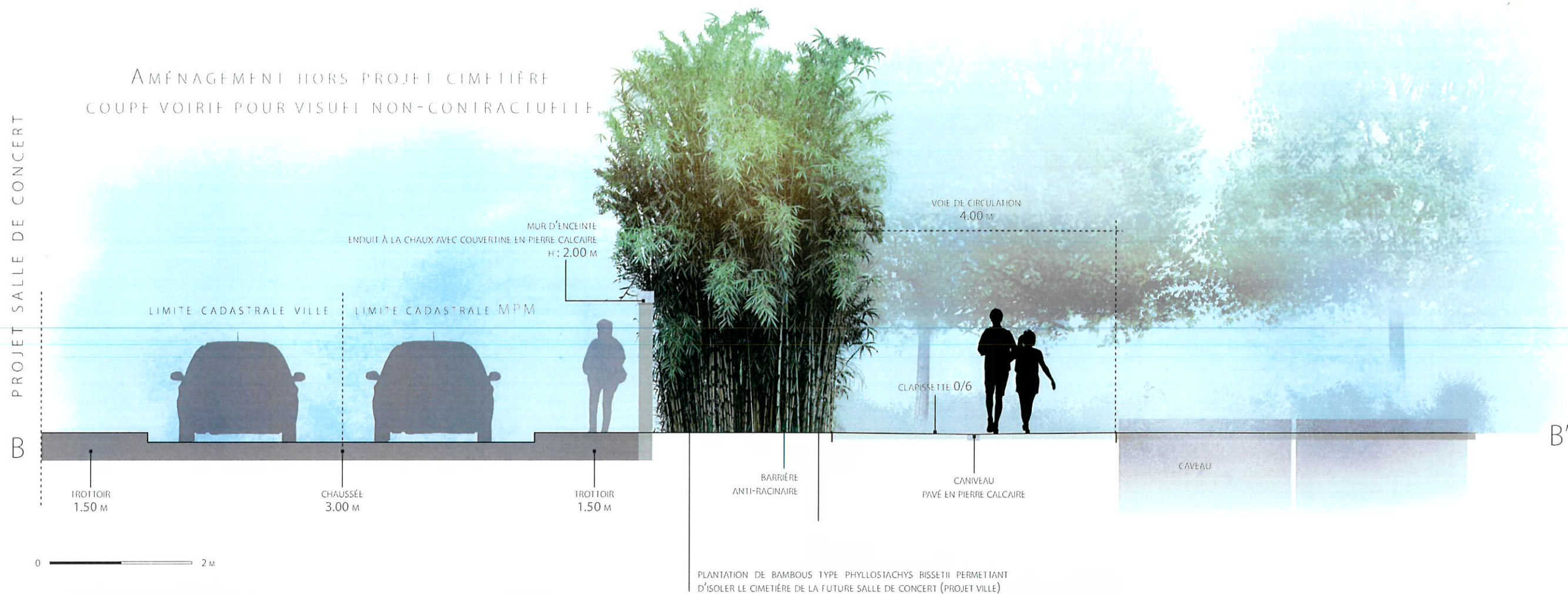
CARTOGRAPHIE DU PÉRIMÈTRE GLOBAL DU SITE ACQUIS PAR MPM (8 HA)

Périmètre d'étude retenu

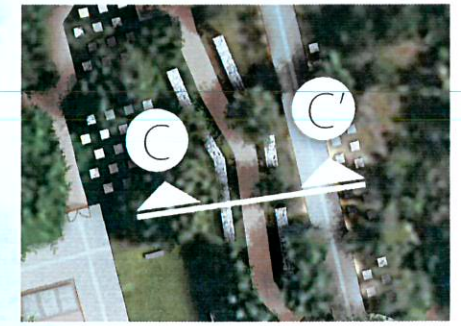
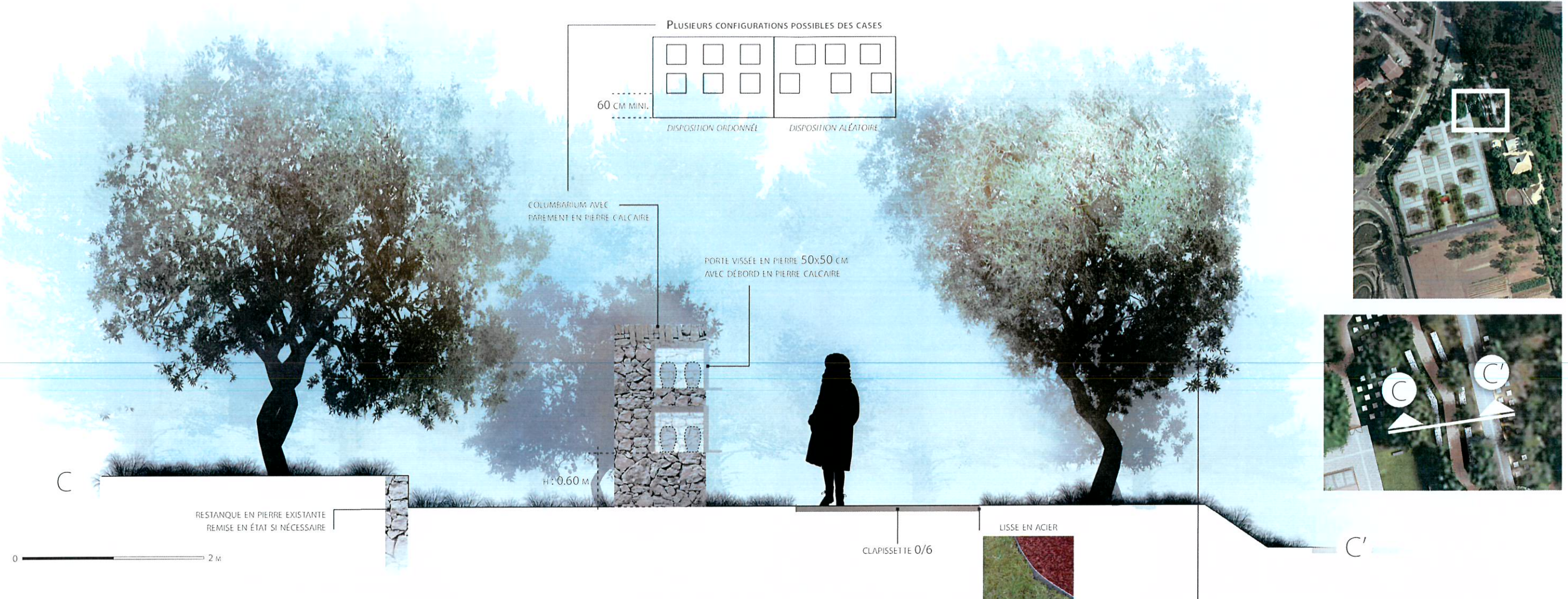
Surfaces acquises par MPM

Surface dont l'acquisition est à l'étude par MPM

Surface future projet ville - Salle de concert



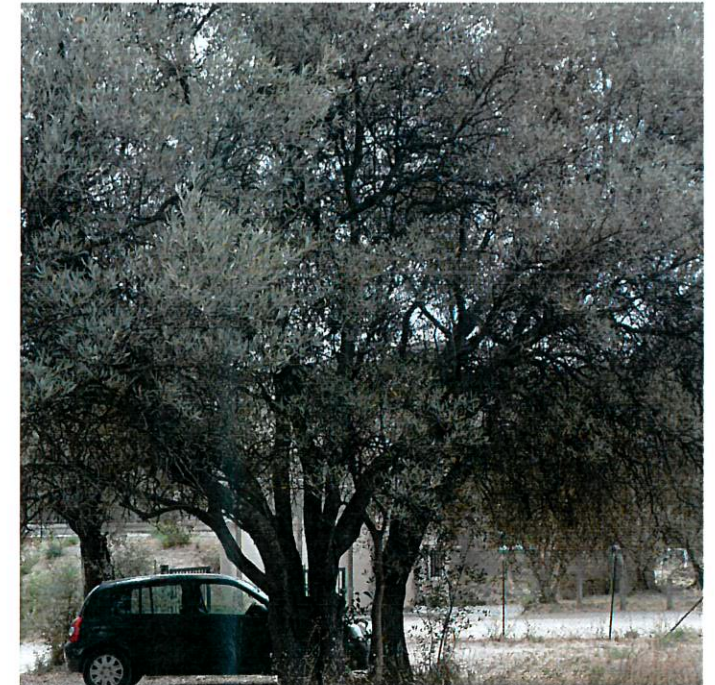
LE COLUMBARIUM PARMI LES OLIVIERS ET LES RESTANQUES



EXEMPLE DE COLUMBARIUM EN PIERRE (EN COURS DE RÉALISATION)



EXEMPLE DE COLUMBARIUM EN PIERRE AVEC DÉBORD



OLIVIERS EXISTANTS CONSERVÉS & TAILLÉS SI NÉCESSAIRE

